

# INSCRIPTION : ÉTAPE PAR ÉTAPE



## Choix de la formation

Dans notre catalogue ou sur notre site Internet.

En cas de doute, ou pour être conseillé sur le choix de votre formation, nous vous invitons à contacter le service formation :

**formation@cra-mp.info / 05 23 610 418**



## Inscription en ligne

**Flashez le QR code** qui se trouve au bas de chaque fiche de présentation des formations et remplissez le bulletin de pré-inscription en ligne. Si vous consultez ce catalogue en ligne, **vous pouvez aussi cliquer sur/autour de l'icône :**



*La date limite d'inscription est indiquée dans chaque fiche. Sous réserve de places disponibles.*



## Accusé de réception de votre inscription

Vous recevez un accusé de réception par mail de votre inscription.



## Validation de votre inscription

A compter de la réception par mail de la convocation et de la convention de formation.

**En cas d'annulation de votre part**, il vous est demandé de nous avertir 1 mois avant la formation, au risque de vous voir facturer le coût de l'inscription. En cas d'absence non signalée, ni justifiée dans les délais notifiés, une facture sera transmise.

### Le service formation se réserve le droit :

- de refuser une inscription si celle-ci est incomplète, si elle ne correspond pas aux critères demandés (prérequis) ou si le nombre maximum de participants est atteint
- d'annuler ou de reporter une formation si nécessaire (nombre de participants insuffisant)

*Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Les coûts d'inscription sont nets et ne sont pas assujettis à la TVA. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ».*